

Procès-verbal de dépôt

Monsieur Romain Schneider, Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, a déposé à l'Administration parlementaire, en date du 05 mars 2021, le projet de loi **N°7783** modifiant la loi modifiée du 9 juin 1964 concernant le travail agricole à salaire différé.

Luxembourg, le 05 mars 2021

Le Secrétaire général,

Le Président,

Laurent Scheeck

Fernand Etgen